

## UNE CONCERTATION ELARGIE ET ORIGINALE POUR CONSTRUIRE ET SUIVRE LES PROJETS DU SYMBHI

*A large-scale and original form of dialogue to conceive and follow the  
Symbhi's projects*

**Olivier MANIN<sup>1</sup>, Luc BELLEVILLE<sup>2</sup>, Mathieu GRENIER<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) – Grenoble, France – [o.manin@cg38.fr](mailto:o.manin@cg38.fr)

<sup>2</sup>Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) – Grenoble, France – [luc.belleville@cg38.fr](mailto:luc.belleville@cg38.fr)

<sup>3</sup>Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) – Grenoble, France – [mathieu.grenier@cg38.fr](mailto:mathieu.grenier@cg38.fr)

### RESUME :

*Le Symbhi est Maître d'Ouvrage de grands projets de gestion intégrée de bassin versant qui traitent notamment des aspects de prévention et de protection contre les inondations, et de revalorisation des milieux aquatiques liés à la rivière :*

- « Isère amont » : conçu depuis 2004, ses travaux ont commencé en 2012 pour une dizaine d'années et un coût de 135 millions d'euros HT ;
- « Romanche Séchilienne » : conçu depuis 2006, ses travaux ont commencé en 2013 pour 3 ans et un coût de 28 millions d'euros HT.

*Leur conception s'est appuyée sur une forte concertation : réunions publiques à chaque étape-clé de la construction du projet avec un modérateur de réunion, des ateliers de travail où les habitants faisaient leurs propositions, plus de 300 réunions techniques... L'association du public se poursuit tout au long des travaux sous forme d'une communication avec des outils dédiés : magazine semestriel grand public, lettre périodique aux élus, site Internet, photographies professionnelles... Le Symbhi a tiré d'importants enseignements :*

- Cette concertation étroite et continue a permis une très bonne appropriation et une très bonne acceptabilité sociale par le public ;
- Le Symbhi a été cependant confronté à des situations différentes, selon la perception du risque ;
- L'implication permanente d'un élu consensuel a facilité cette appropriation ;
- Les messages à porter lors des travaux doivent traiter de l'interface avec le quotidien des usagers, mais cela n'empêche pas de présenter certains contenus avec une forte plus-value technique.

*Mots-clefs : Concertation, Communication, Grand Public*

### ABSTRACT :

*The Symbhi is the contracting authority for large-scale and integrated projects about prevention and protection from floods, also emphasizing the natural areas connected with the river :*

- The "Isère amont" project : its conception began in 2004, and its works in 2012 for a decade, and costs about 135 million euros;
- The "Romanche Séchilienne" project : its conception began in 2006, and its works in 2013 for 3 years, and costs about 28 million euros.

*Their design leaned on a large dialogue : public meetings for each step of the conception of the project led by an anchorman, workshops with the inhabitants to listen to their proposals, more than 300 technical meetings...*

*The public association continues all along the works with a communication based on specific tools : biannual consumer magazine, newsletters for the elected representatives, website, professional pictures...*

*The main conclusions of this dialogue are :*

- The continuous dialogue allowed a very good appropriation and a very good social acceptability by the public ;
- The Symbhi was however confronted with different situations, according to the perception of the risk ;
- The permanent implication of a consensual elected representative facilitated this appropriation ;
- Messages delivered during the works have to deal with the interface with the everyday life of the inhabitants, but it can also present certain contents with a strong technical increase in value.

*Key-words : Dialogue, Communication, General Public*

## **I INTRODUCTION**

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (Symbhi), sous l'impulsion de son Président Robert Veyret, a choisi de conduire ses grands projets d'aménagement de rivière sur l'Isère et la Romanche avec un mot d'ordre : la concertation. Cette concertation élargie avait pour objectif principal de faire aboutir un projet de travaux et a été adaptée aux deux grandes phases de la conduite de ses opérations : la conception (des études préalables à la validation par l'enquête publique) puis la réalisation des travaux. Après avoir exposé les conditions préalables indispensables à la bonne conduite des projets, la communication présentera les outils mis en place pour mener cette concertation : des outils communs, qui sont utilisés tout au long de la vie des projets, et des outils spécifiques à chaque phase. Dans sa dernière partie, la communication analysera les facteurs de la réussite de la concertation réalisée.

## **II LES CONDITIONS PREALABLES DE REUSSITE D'UN PROJET**

Le Symbhi a été créé en 2004, sur la volonté politique du Conseil Général de l'Isère, pour prendre en main une question prégnante sur les vallées du Grésivaudan et de la Romanche : le risque inondation, et pour mettre en place des projets de prévention et de protection des biens et des personnes exposées. Plusieurs essais de création d'une structure dédiée ou de projets de territoire avaient été menés sans succès dans les décennies précédentes car les conditions d'un consensus n'étaient pas réunies.

La principale condition indispensable à la mise en place d'un projet partagé est l'existence d'un aléa inondation clairement affiché par l'Etat et partagé par les acteurs locaux, avec la présence d'un Plan de Prévention du Risque (PPR) inondation, approuvé et appliqué. Le Symbhi a en effet été confronté à deux situations opposées sur ces aspects :

- Sur la vallée du Grésivaudan, le long de l'Isère, un PPR inondation a été prescrit dès 2004 et contraint le développement économique des 29 communes puisque 14 d'entre elles ont des zones urbanisées ou urbanisables en zone inondable. Les contraintes d'urbanisme sont appliquées avec homogénéité sur le territoire et sur la durée et sont, au final, acceptées par les élus locaux. Par ailleurs, les habitants de longue date et les agriculteurs ont conscience de vivre dans une vallée inondable, si bien qu'un projet consensuel (le projet « Isère amont ») de 135 millions d'euros HT a pu être lancé après seulement 8 ans de conception, de concertation et de procédures. Une situation identique a été rencontrée sur la Romanche aval, concernée également par un PPR inondation, et qui a vu émerger un projet de travaux de 28 millions d'euros HT ;
- Sur la plaine de l'Oisans, le long de la Romanche, les risques d'inondation sont tout aussi majeurs mais l'Etat n'a pas encore mené jusqu'au bout la procédure de prescription et d'adoption d'un PPR inondation. L'absence de contraintes claires et approuvées, des règles de constructibilité vécues comme fluctuantes dans le temps, ajoutées au fait que les habitants n'ont pas conscience de vivre en zone inondable car ils se sentent protégés par les barrages hydroélectriques amont, n'ont pas permis de faire aboutir un projet de prévention et de protection malgré 9 ans d'études et de concertation.

Une demande formulée clairement et unanimement par les élus locaux nous semble donc un facteur clé de la mise en place d'un projet.

Il convient d'ajouter à ce premier constat sociologique, d'importantes opportunités de réhabilitation environnementale sur les milieux concernés : l'endiguement a asséché et appauvri de vastes secteurs humides. Une simple mesure d'effacement de digue sur une quinzaine de kilomètres sans enjeux permet de recréer 300 hectares de forêt alluviale : cette opportunité permet de fédérer autour du projet toutes les sensibilités environnementales et d'élargir un projet de prévention des inondations, à un véritable projet de territoire, mettant vraiment en œuvre la gestion intégrée de bassin versant.

## **III DES OUTILS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION DECLINES TOUT AU LONG DE LA CONDUITE DES PROJETS**

Au-delà de la concertation classique avec les services de l'Etat, et les partenaires administratifs et techniques, notamment dans le cadre d'un « Comité Technique », apparenté à un comité de pilotage avec les différents financeurs, et d'un « Conseil Syndical » qui est l'instance délibérante du syndicat, le Symbhi a mis en place dès les études de faisabilité, un « Comité Consultatif ».

Cette instance existe sur les deux grands projets du Symbhi : « Isère amont » et « Romanche Séchilienne », et rassemble les élus locaux, les représentants des communes, des associations en lien avec le projet (environnement, loisirs), les administrations etc... Sur chaque projet, plus de 80 structures sont invitées à chaque séance. Le Comité Consultatif s'est réuni en phase conception à chaque étape clé de validation du projet (diagnostic, présentation des scénarios possibles d'aménagement, validation du scénario retenu, études complémentaires si nécessaire). Depuis le lancement des travaux (cf. Figure 1), il est convoqué chaque année sur chaque projet, pour faire le bilan des travaux réalisés sur l'année écoulée et pour présenter les interventions de l'année à venir. L'assistance de chaque réunion est importante et permet de faire remonter les ressentis de terrain par rapport aux opérations.

Pour communiquer dans la continuité sur les projets, le Symbhi a mis au point dès son origine, des lettres d'information dont le format et la cible ont évolué au fur et à mesure de l'avancement des réflexions. Le principe de ces lettres sera exposé avec les outils spécifiques de concertation et de communication.

Enfin, le Symbhi a créé dès 2005 un site Internet complet dédié à la vie du syndicat avec une section dédiée à chaque projet (cf. Figure 2). Ce site (<https://www.isere.fr/symbhi/>) est régulièrement alimenté par des actualités consacrées à un chantier particulier, à une réunion spécifique, ou à une décision concernant l'avancement du projet. Les actualités sont ensuite envoyées régulièrement via une newsletter à toutes les personnes inscrites (3 900 inscrits en février 2015) pour leur donner les dernières informations.



Figure 1 : Comité Consultatif Romanche Séchilienne



Figure 2 : Site Internet du Symbhi

## IV DES OUTILS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION SPECIFIQUES POUR ACCOMPAGNER CERTAINES PHASES DES PROJETS

### IV.1 En phase conception

Pour construire ses grands projets, le Symbhi a mené au total plus de 40 réunions publiques dès les études amont pour partager chaque étape de conception des projets et pour écouter tout de suite l'avis des habitants et les associations diverses. En effet si le Symbhi peut apporter son éclairage technique sur l'aménagement des cours d'eau, les habitants vivent la rivière et en ont une connaissance qui mérite tout autant d'être exploitée. Ces réunions ont été conduites par secteur géographique pour traiter des problématiques au plus près des habitants. Ainsi sur la Romanche, deux secteurs ont été définis. Sur l'Isère, le zonage géographique des 29 communes et 50 km de cours d'eau a abouti sur 6 secteurs géographiques : chaque série de réunions publiques se traduisait donc par la tenue de 6 séances.

Chaque réunion publique était précédée de l'établissement d'une lettre d'information spécifique distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du secteur pour informer de la réunion et des orientations du projet (cf. Figure 3).



Figure 3 : Exemple de lettre d'information géographique (Avant-Projet Isère amont)

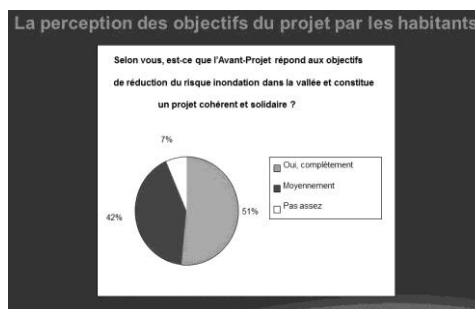


Figure 4 : Exploitation des résultats d'un questionnaire proposé à l'issue d'une réunion publique « Isère amont »

Le Symbhi avait par ailleurs recruté par marché public un modérateur, qui avait pour fonction d'animer la réunion et de distribuer la parole entre les différents intervenants. Les bureaux d'études présentaient les aspects techniques du projet, tandis que le Maître d'Ouvrage pouvait se placer plus en retrait et apporter son éclairage ou sa décision, si le premier échange technique entre les bureaux d'études et le public n'apportait pas une réponse consensuelle. Le choix d'un modérateur de réunion nous paraît une plus-value importante, car il permet d'équilibrer la répartition du temps de parole, d'aider le public si besoin à reformuler sa demande, et d'aiguillonner le Maître d'Ouvrage si la réponse apportée n'était pas suffisamment éclairante. A la fin de chaque réunion publique, un questionnaire était distribué à l'assistance pour recueillir un avis plus large sur le contenu de la réunion et du projet : un bilan de la concertation était ensuite dressé et partagé avec les élus (cf. Figure 4).

Des ateliers géographiques de travail, calqués sur les secteurs géographiques d'étude, ont ensuite été menés avec les habitants volontaires qui voulaient participer à la co-construction du projet. Tous les volontaires ont été retenus et le panel a été complété pour que chaque commune soit représentée de manière équilibrée. Chaque atelier comprenait la tenue de deux séances : lors de la première séance, les bureaux d'études présentaient de manière plus détaillée les aménagements envisagés et chaque participant pouvait formuler toute proposition complémentaire ou modificative d'aménagement. Le Maître d'Ouvrage avait défini au préalable les éléments du projet qui n'étaient pas négociables (recours à la technique du ralentissement dynamique de crue dans les champs d'inondation contrôlée, temps de retour de la protection des zones habitées...) et ceux qui pouvaient être amendés, ajoutés ou retirés (exemples : position du déversoir d'alimentation, du tracé du merlon de protection, d'un ouvrage de vidange, aménagements environnementaux et de loisirs...). Après un délai d'étude, les bureaux d'études venaient expliquer lors de la deuxième séance en quoi la proposition était pertinente ou pas. La figure 5 suivante illustre un exemple de proposition apportée par un habitant et retenue par le Symbhi. Au bilan, sur « Isère amont », 75 % des propositions formulées ont été retenues dans le projet et ont favorisé son appropriation.

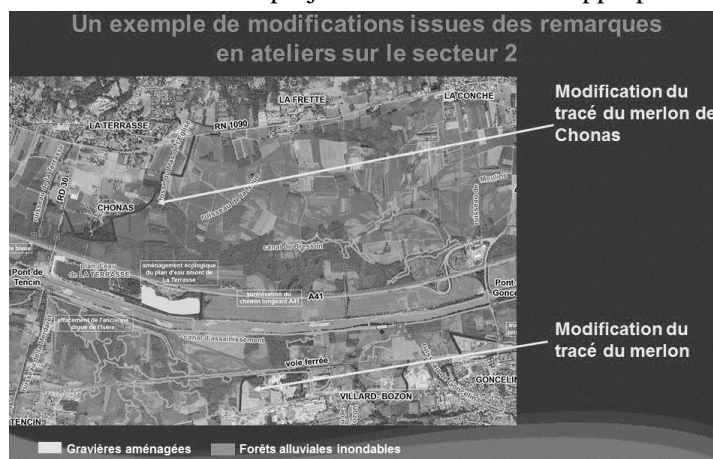


Figure 5 : Exemple de proposition issue d'un atelier géographique (Avant-Projet Isère amont)

Enfin une concertation spécifique a été menée lors de la conception du projet Isère amont avec les représentants du monde agricole pour définir les modalités d'indemnisation des exploitants concernés par la mise en place des champs d'inondation contrôlée. Un protocole a été discuté pendant trois ans selon des méthodes « classiques » : étude d'impact agricole, études spécifiques, réunions de concertation, réunions sur le terrain, comptes rendus etc... Cette période a abouti sur différents documents acceptés par tous et toujours appliqués aujourd'hui : un protocole d'indemnisation en cas de crue, un protocole qui traite de toutes les interfaces de chantier, un barème pour les occupations temporaires, les positions des plantations le long des parcelles agricoles...

La phase de conception s'est achevée par la validation des projets lors des procédures réglementaires, et notamment les enquêtes publiques. Tous les points délicats avaient été traités en amont des enquêtes si bien que le nombre de remarques et de questions posés a été faible (en moyenne une à deux remarques par commune).

#### IV.2 En phase travaux

La concertation souhaitée par le Président du Symbhi dès le lancement des opérations, se poursuit depuis le démarrage des travaux (2012 pour « Isère amont », 2013 pour « Romanche Séchilienne ») avec notamment le Comité Consultatif présenté précédemment et des réunions publiques d'information ciblées selon les besoins.

Un outil original de concertation a été aussi mis en place : les réunions dites « de médiation et de coordination communale ». Les chantiers présentent la particularité d'être éclatés géographiquement et de concerner des interfaces avec de nombreux gestionnaires d'infrastructure (routes, autoroutes, voie ferrée, pistes cyclables, digues, conduites de gaz). Les services techniques de toutes les communes concernées et les représentants des gestionnaires d'infrastructure sont réunis chaque semestre à la base vie du chantier, avec les entreprises en charge des travaux, afin de présenter l'avancement des opérations, et d'étudier les interfaces : faut-il ajuster les périodes d'intervention ? Faut-il mettre en place des itinéraires provisoires de déviation ? Ces séances permettent ainsi le partage de l'information, et l'identification d'éventuels problèmes d'interaction le plus en amont possible.

Par ailleurs, le Symbhi a élaboré un plan de communication très complet et très ambitieux avec plusieurs supports complémentaires.

Le Symbhi a tout d'abord recruté par appel d'offres deux photographes professionnels pour faire des prises de vue terrestres et aériennes. Des campagnes sont commandées en fonction des besoins : avant les travaux pour dresser un état initial, pendant les interventions pour garder trace des grandes étapes des chantiers, ou après les travaux pour montrer le chantier terminé. Ces photographies (cf. Figures 6 et 7) servent ensuite à alimenter les documents d'information (voir plus loin) et le site Internet, car une photographie pertinente, prise au bon moment, remplace parfois de nombreuses lignes d'explications techniques... En parallèle, le Symbhi s'est également doté d'un vidéaste qui collecte au fur et à mesure des images de chantier, dans l'objectif d'un montage de différentes durées : deux à trois minutes pour le site Internet, et sur une durée plus longue pour faire un documentaire rétrospectif.

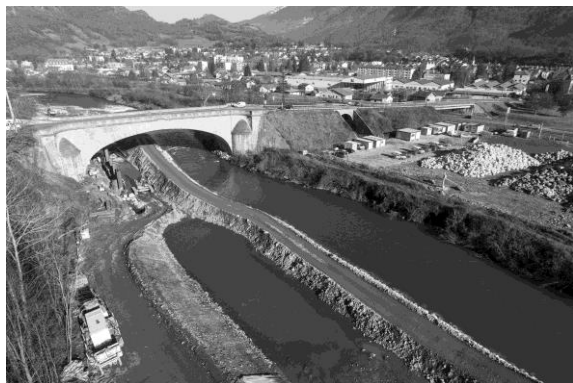


Figure 6 : Photo aérienne des travaux sur la Romanche



Figure 7 : Photo terrestre des travaux sur l'Isère

Les supports de communication écrite mis en place sur les deux projets « Isère amont » et « Romanche Séchilienne » sont les suivants :

- un magazine semestriel grand public (cf. Figure 8), distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par les chantiers. Ce magazine dresse sur une carte, la liste des opérations en cours, et adopte un chemin de fer commun à tous ses numéros : des informations générales sur le projet, puis des articles pédagogiques sur les grands chantiers hydrauliques, puis des pages consacrées aux milieux naturels et aux aménagements environnementaux, avant de se conclure par une page d'ouverture (culture du risque, développement durable, insertion sociale). La parole est donnée à différents intervenants (élus, techniciens, ouvriers) pour apporter l'éclairage sur un point clé ;
- une lettre d'information papier à publication trimestrielle (cf. Figure 9), à destination des principaux relais d'information (élus locaux, associations). Ce support plus court de deux pages donne l'information la plus à jour sur les grandes avancées des travaux, afin que les destinataires de la lettre soient informés au plus près et puissent relayer l'information nécessaire.



Figure 8 : Magazine « Romanche Séchillienne »



Figure 9 : Lettre d'information « Isère amont »

A noter qu'une signalétique de communication commune à tous les supports a été définie en amont. Ainsi une petite mascotte (cf. Figure 10) a été dessinée par un illustrateur dans différentes postures : compte tenu des animaux présents sur notre vallée, le castor a été retenu. Il se retrouve également sur tous les panneaux de communication ou de chantier sur le terrain. Il a même été décliné en autocollant sur les engins de chantier comme sésame de passage et d'identification des flux de circulation. Une frise représentative de la topographie de chaque projet figure sur chaque en-tête de magazine ou de lettre, pour définir une unité de communication (cf. Figure 11).



Figure 10 : Mascotte de la communication du Symbhi

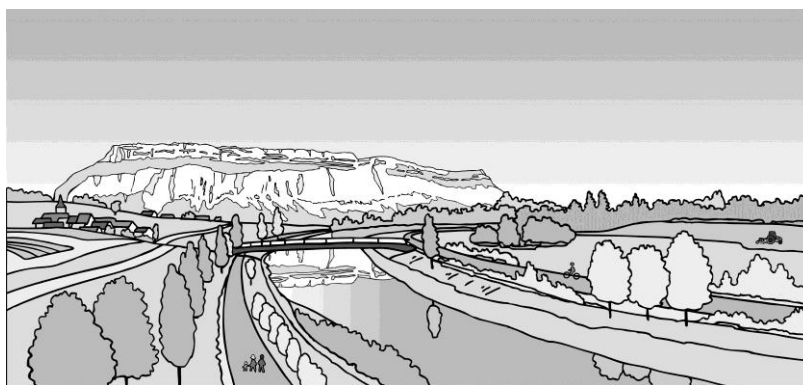


Figure 11 : Frise « Isère amont »

Le site Internet est également mis à jour le plus régulièrement possible avec des articles techniques et des photographies des différents chantiers.

Des panneaux pédagogiques sont placés à proximité des chantiers, pour expliquer la nature des interventions qui sont réalisées avec un croquis de l'aménagement et deux phrases d'explication. Ces panneaux reprennent la signalétique de communication du Symbhi (cf. Figure 12).

Enfin, le Symbhi essaie de partager son retour d'expérience de Maître d'Ouvrage réalisant d'importants travaux, au travers de publications techniques ciblées ou en participant à différents colloques scientifiques.



Figure 12 : Panneau pédagogique de chantier

## V LES FACTEURS DE LA REUSSITE DE LA CONCERTATION ENGAGEE PAR LE SYMBHI

Cette publication a permis de montrer l'engagement sur le long terme du Symbhi en matière d'information et de concertation. La durée de vie d'un projet d'aménagement de rivière est forcément très longue : le plus souvent, plus de dix ans pour la minorité de ceux qui verront le jour. Cette composante est sans conteste essentielle : aussi, fort de ses expériences sur deux projets, le Symbhi a souhaité repérer les facteurs de la réussite d'un tel travail.

### V.1 Un territoire préparé :

Dans cette première catégorie, on peut trouver :

- l'affichage du risque inondation par l'Etat, qui est un préalable indispensable comme l'ont montré les exemples du Grésivaudan et de l'Oisans, et le partage de ce risque inondation par les habitants concernés ;
- une culture du risque sur les territoires concernés, que ce soit par l'existence d'un gestionnaire des digues reconnu, l'AD Isère Drac Romanche, qui surveille et entretient les digues des grands cours d'eau depuis 80 ans, par le travail accompli sur cette culture du risque par l'IRMA (Institut des Risques Majeurs), la présence du risque majeur d'éboulement des Ruines de Séchilienne, suivi nationalement par les plus grands experts depuis 30 ans, sans oublier des actions plus ponctuelles comme une exposition sur la crue historique de référence de 1859 montée par le Symbhi à l'occasion de son 150<sup>ème</sup> anniversaire en 2009...
- une volonté politique forte et constante de tous les élus locaux (conseillers généraux, maires, conseillers syndicaux, parlementaires...) et le consensus qui en a découlé.

### V.2 Un projet porteur de vision et de sens :

D'autres facteurs ont facilité l'émergence d'un projet porteur de vision et de sens :

- la mise en place d'une solidarité amont-aval et rural-urbain dans les projets. Chaque commune apporte toutes ses zones naturelles et agricoles pour le ralentissement dynamique et bénéficie des mêmes protections tant sur les zones agricoles qu'urbanisées. La solidarité est aussi financière puisque toutes les communes participent à tous les travaux, en fonction de leur représentativité ;
- l'élaboration d'un projet durable et intégré. Au-delà de la nécessaire protection hydraulique contre les inondations, les projets du Symbhi intègrent une importante composante environnementale (forêt alluviale recréée, bras morts réouverts, gravières réaménagées, connexions piscicoles avec les affluents rétablies) et des aménagements doux en faveur des usages récréatifs associés aux berges et aux digues (promenade, cycles...). Les projets du Symbhi ont aussi une vocation économique (permettant d'assurer une protection physique contre les inondations, ouvrant les discussions sur des modalités d'assouplissement des PPRI) et sociale (les élus ont demandé l'insertion de clauses sociales permettant l'embauche de publics en réinsertion professionnelle. Ce sont près de 45 000 heures de travail qui ont été confiées à ces publics) ;
- une gouvernance claire et objective, équilibrée, porteuse de l'intérêt public, au sein d'un conseil syndical actif et solidaire.

### **V.3 Une conduite de projet concertée et transparente :**

Enfin, on peut mettre en évidence :

- la concertation dès la conception et la transparence. Le lancement de la concertation dès les études de faisabilité montre la volonté du Symbhi d' « ouvrir ses dossiers » et de co-construire un projet partagé par tous ;
- l'équité de traitement. Par exemple, les merlons de cantonnement délimitant les zones protégées à hauteur de la crue de référence du PPRI sont positionnés selon le zonage du SCOT de la région Grenobloise (Schéma de Cohérence Territoriale). Ainsi ces tracés ont pu faire l'objet de demandes d'adaptations locales que le Symbhi a toujours refusées, en se basant sur l'outil planificateur de référence que constitue le SCOT et qui a été approuvé avant la conception du projet ;
- le respect des engagements. Le respect des plannings et des modalités de chantier validées sur le terrain avec les agriculteurs et les autres intervenants en interface a permis des remontées positives du terrain ;
- la présence permanente d'un élu consensuel. Robert Veyret, Président du Symbhi, est un élu local depuis 40 ans et il a la faculté de rassembler au-delà des étiquettes politiques : ses capacités d'écoute et de dialogue ont permis de lever au fur et à mesure tous les obstacles à l'avancée des projets ;
- une stratégie de concertation et d'information ancrée dans la durée ;
- de manière plus ciblée, la présence d'un modérateur de réunion tout au long des réunions publiques menées par le Symbhi, ce qui permet un contrepoids entre le Maître d'Ouvrage et les habitants.

A l'inverse, certaines démarches engagées par le Symbhi ont rencontré un succès beaucoup plus limité. Prenons par exemple les cas des réseaux sociaux : une page Facebook consacré au projet Isère amont a été ouverte au moment du démarrage des travaux. Son objectif était de partager de manière encore plus immédiate des photos représentatives des chantiers, des informations pratiques sur les circulations sur les digues. Malgré une annonce du lien Facebook sur tous les supports de communication du Symbhi (magazines, lettres d'information, site Internet, panneaux de chantier sur le terrain), le nombre d'abonnés à la page dédiée au projet Isère amont n'a jamais dépassé une vingtaine de personnes. Ce type de projet semble donc encore peu adapté à ces nouveaux outils technologiques ou aux objectifs des internautes.

## **VI CONCLUSIONS**

La concertation n'est pas un vain mot pour le Symbhi, si on comptabilise les quelques 40 réunions publiques, 16 ateliers de concertation, 300 réunions techniques, et tous les supports de communication menés ou établis dans le cadre des projets « Isère amont » et « Romanche Séchilienne ».

Le Symbhi a donc essayé de mettre en place des outils originaux. De tout ce travail, il a tiré d'importants enseignements :

- Cette concertation étroite et continue a permis une très bonne appropriation par le public, et une très bonne acceptabilité sociale des deux projets ;
- Le Symbhi a été cependant confronté à des situations différentes, selon la perception du risque ;
- L'implication permanente d'un élu consensuel a facilité cette appropriation ;
- Les messages à porter lors des travaux doivent traiter de l'interface avec le quotidien des usagers, mais cela n'empêche pas de présenter certains contenus avec une forte plus-value technique...

## **VII REMERCIEMENTS**

Les auteurs de la publication tiennent à remercier :

- Robert Veyret, Président du Symbhi, pour toute son action, son implication et ses capacités à faire émerger des consensus sur des grands projets de territoire ;
- Jean-Michel Cardona, modérateur des réunions publiques du Symbhi, et rédacteur des supports de communication du Symbhi, pour son accompagnement du projet et ses éclairages en matière de communication.